



CLUB MOUCHE AUDOIS

Commission Environnement

Jean-Marc Mazardo  
Serres Municipales  
Chemin de Serres  
11000 Carcassonne  
06.11.07.05.19



**Objet : Propositions du Club Mouche Audois pour la campagne de pêche 2010**

A la lumière de la saison de pêche 2009 sur la haute vallée de l'Aude, et en considérant les faits graves et inquiétants pour les saisons à venir qui l'ont émaillée : débits artificiels très perturbants, couleur de l'eau anormale, mortalité subite de nombre de géniteurs, le Club Mouche Audois propose au gestionnaires de la pêche départementale :

- **Une augmentation de la maille de la truite à 25cm sur le fleuve Aude.** En l'absence d'une étude scalimétrique récente(?), nous basons notre demande sur l'étude que nous présentions l'année dernière et qui est toujours d'actualité. **Cette mesure doit s'inscrire dans le cadre d'un moratoire limité dans le temps, à 3 ou 5 ans**, avec évaluation de ces effets à son terme et ce dans le but de revitaliser les populations de géniteurs.
- **Une diminution des quotas de prise à 5 salmonidés/jour dont un ombre**, toujours dans l'optique de palier à la mortalité survenue cette saison. Cette mesure doit également s'inscrire dans le cadre du moratoire cité ci-dessus
- Nous proposons **l'arrêt définitif des déversements de poissons surdensitaires dans les zones où est avérée la présence de frayères.**

Si nous ne pouvons à ce jour faire de lien entre la mortalité observée en fin de saison et les problèmes de pandémie virale dont a souffert la pisciculture de Gesse, il nous semble pour le moins sage dans ce cas, d'appliquer le principe de précaution, et quelque soit le résultat des analyses en cours, pour avoir pris cette saison de ces poissons sur les baux de la société de pêche d'Espérasa, leur laideur et leur inaptitude à la nage suffisent à justifier cette demande.

Par ailleurs, le Club Mouche Audois attend avec impatience et vigilance les conclusions du PDPG toujours en cours d'élaboration. Des différentes réunions et conférences auxquelles nous avons participé ces dernières années, il semble transpirer que le fleuve Aude pourrait être considéré comme un milieu très perturbé et à ce titre sa gestion « sacrifiée ».

Tel n'est pas notre constat. Si l'action est urgente, la bataille n'est pas perdue. Si nous ne pouvons nous prévaloir d'une qualité de scientifique, la pratique assidue de notre passion, fait de nous des observateurs privilégiés et vigilants de notre environnement.

Le retour sur notre fleuve d'un bio-indicateur tel que la loutre ne peut que nous conforter dans notre analyse.

Nous restons bien évidemment à votre disposition pour poursuivre la réflexion, et pour défendre de vive voix nos convictions s'il y a lieu.

Carcassonne le 15 octobre 2009